

**Union des Sociétés Locales
Palézieux**



1607 Palézieux
usl.palezieux@gmail.com

Inscription et règlement pour le marché du samedi 28 juin 2025
Palézieux, Rue de la Bougne

Informations générales :

Le marché se déroulera dans le cadre de la Fête villageoise de Palézieux, le samedi 28 juin 2025 de 11:00 à 18:00 heures. Cette année nous proposons la possibilité de prolonger votre participation jusqu'à 20h30 sur demande. Il se situera dans la Rue de la Bougne à Palézieux-Village. L'Union des Sociétés Locales (ci-après l'organisateur) se charge de la publicité autour de toute la fête et du marché. Le marché aura lieu par tous les temps.

Inscription : la participation au marché est facturée CHF 20.-. De plus une caution de Fr. 20.- est demandée. Elle vous sera remboursée le jour du marché par un membre du comité qui passera vers vous à 18:00 heures. Dans le cas où vous quitteriez les lieux avant ou que vous ne vous présentiez pas, le montant ne sera pas remboursé.

Annulation : En cas d'annulation de l'événement le comité d'organisation vous en informe au plus tôt et vous rembourse les frais d'inscription et la caution. Vous ne pourrez demander de dommage et intérêt à l'organisateur.

Délai d'inscription : **1 mai 2025** - nombre de places limité – ne tardez pas à vous inscrire ☺

Confirmation de l'inscription : Une confirmation de votre participation vous parviendra suite à l'envoi de votre bulletin d'inscription, le paiement devra intervenir dans les 15 jours qui suivent la confirmation de l'inscription par le comité.

Emplacements des stands : un plan des stands sera établi dès que nous aurons reçu toutes les inscriptions, et vous sera remis le matin même à votre arrivée par un membre du comité de l'USL (Contact +41 77 524 29 08, valable uniquement le 28 juin).

Vente de nourriture et de boissons : le site de la manifestation comporte des stands de vente de nourriture et de boissons à consommer sur place tenu par des sociétés locales. Afin de ne pas créer de concurrence, il ne sera pas accepté de stands proposant de la restauration ou de la vente de boissons à consommer sur place, à l'exception de petites quantités à des fins de dégustation des produits.

Installation des stands : Les exposants pourront s'installer dès 09:30 heures et jusqu'à 10:45 heures. Aucun véhicule ne pourra stationner dans la rue de la Bougne durant le marché, des places de parc sont à disposition au collège de Palézieux. Chaque exposant devra apporter son propre matériel d'exposition et devra prendre toute disposition pour abriter son stand.

Sur demande l'organisateur peut mettre à disposition des stands qui le souhaite une table et un banc contre une participation de CHF 10.-

Responsabilité : Par son inscription, l'exposant accepte ce règlement et décharge l'USL de toute responsabilité. Il est invité à s'approcher de son assurance pour couvrir tout risque éventuel.

Clôture et nettoyage : Les stands ne pourront être démontés avant la clôture du marché. A la fin du marché, chaque emplacement devra être rendu propre de tout déchet.

Utilisation d'appareil à Gaz : L'utilisation d'appareil à gaz liquéfié est soumise à des règles spéciales. En cas d'utilisation de tels appareils le comité d'organisation prendra contact avec vous. Plus d'infos sous <https://www.arbeitskreis-lpg.ch/fr/controle-de-gas/>

Electricité : En cas de demande pour l'utilisation d'électricité, une participation forfaitaire de CHF 5.- sera demandée. Le point de raccordement sera précisé par l'organisateur et situé à moins de 30m du stand (le stand prévoit l'enrouleur nécessaire à son raccordement). Les demandes de grandes puissances électriques pourront être refusées par le comité et les appareils présentant des défauts électriques pourront être débranchés par l'organisateur avec interdiction de les rebrancher. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'une non-alimentation électrique consécutive à un problème du réseau de distribution.

Inscription :

Exposant : _____

Adresse mail / tél. : _____

Produit(s) présenté (s) : _____

Dimensions du stand : _____

Je souhaite pouvoir rester après 18h : OUI NON

Utilisation d'appareils à gaz liquéfié ? OUI NON

Besoins d'une table et d'un banc (CHF 10.-) : OUI NON

Besoins en électricité (CHF 5.-) : OUI NON

Si oui, de quoi avez-vous besoin (monophasé (prise à 3 broches), triphasé (prise à 5 broches)) et quelle puissance (en W ou en A, pas en V) ?

Date :

Signature :

A renvoyer à l'Union des Sociétés Locales, p.a. Chemin du Pré-du-Château 16, 1607 Palézieux ou par mail à marche.palezieux@gmail.com